

COMPTE RENDU DU Comité de Concertation de Base SPW TLPE

(ATTENTION seul le PV définitif a valeur officielle. Il est donc conseillé de le lire pour les points qui vous intéressent.)

REUNION DU 30/09/2025

Points de l'ODJ	Objet	Décision
POINTS DE L'AUTORITE		
1	Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 17 juin 2025	Approuvé
2	ACCIDENTS DU TRAVAIL	1^{er} accident de travail s'est produit le 09/07/25, l'agente administrative qui travaille à la Direction de l'organisation des marchés régionaux de l'Energie s'est rendue dans le bureau de sa collègue et s'est cognée à la poubelle et s'est ouvert la jambe. Les mesures de prévention ont été émises par le SICPPT. Les OS insistent pour retirer les poubelles présentant des bords tranchants dans tout le TLPE. 2^{ème} accident de travail est survenu le 23/04/2025, un ouvrier en archéologie de la DZE est resté au bureau car le mauvais temps l'empêchait d'aller sur le chantier. Sa responsable lui a demandé de déménager du mobilier de bureau, en installant le mobilier dans l'ascenseur (il y avait peu de place) sa main gauche est restée coincée entre le bureau et la porte de l'ascenseur. Il souffre d'un œdème et impotence fonctionnelle de la main gauche. Des mesures de prévention ont été émises par le SICPPT. La DFA a fait le nécessaire auprès du Silog pour la commande d'équipement technique tels que des gants de manutention... Le 3^{ème} accident est apparu le 09/01/2025 concernant un agent de l'Awap à Soignies. En déneigeant des chemins d'accès vers les différents bâtiments du site, il a glissé et s'est fait une entorse au genou gauche et scapulalgie droite. Des mesures de prévention ont été émises par le SICPPT et notamment l'organisation de sessions de formation sur les techniques de déneigement sécurisées.
3	VISITES DES LIEUX DE TRAVAIL	AMAY : Paix-Dieu : une boîte de secours doit absolument être mise à jour vu le nombre de visiteurs sur le site. VERVIERS : Bâtiment Parc de l'Harmonie : malgré la vigilance et le passage régulier de l'agent, des détritrus sont continuellement éparpillés sur la plaine de jeux et dans le parc ainsi que des actes de vandalisme continuels. Il est essentiel de réfléchir à un moyen afin de réduire ces regroupements au sein de la plaine de jeux. Enlever ou abaisser les haies afin d'avoir une vue sur les personnes.

		ARLON : Bâtiment rue des Martyrs, 22. Le nombre de secouristes diminue fortement, il est demandé l'organisation d'une formation de nouveaux secouristes pour ce bâtiment. LIEGE : Bâtiments 1 et 2, 3 (Montagne Ste-Walburge et site des Anglais : La visite a été annulée. L'autorité précise qu'il est très difficile d'obtenir des retours de la ville de Liège pour l'occupation des bâtiments. Des travaux auraient débuté mais la DFA regrette le manque de communication et demande à la gestion immobilière de communiquer avec les directeurs de l'Awap chaque fois qu'ils effectuent de nouveaux travaux. Ste Walburge : Concernant la partie entre l'ascenseur et la porte de sortie, le dossier a été réactivé, les offres sont à l'analyse (ces travaux seraient terminés pour cette fin d'année)
4	DECLARATIONS AU REGISTRE DE FAITS DE TIERS – Sans objet	Néant
5	Suivi de choc POST-TRAUMATIQUE	Sans objet
6	Rapport du groupe de travail « Déménagement AWAP » du 10 septembre 2025	Un rapport sur l'avancement des travaux au Plawa III a été rédigé. Il reprend la répartition des espaces entre les directions et les espaces communs (cafétéria, salles de réunion), l'organisation du déménagement (calendrier prévisionnel, appui logistique ...), 105 à 108 agents seront transférés au Plawa III vers le 15/01/2026. Points d'attention soulevés : en 2029, l'ARNE déménagera dans le PLAWA I et II après les travaux (1200 agents), de plus il y a une grosse flotte de véhicules de service et la question de places de parking se pose et sera insuffisant. Une attention toute particulière doit être apportée sur ce point. Concernant la responsabilité de CLIM, il revient à l'entité ayant le plus d'agents sur place, à savoir actuellement l'EER (139 agents et 108 pour l'AWAP). Après le déménagement de l'EER, l'AWAP aura la charge de CLIM principal jusqu'à l'arrivée de l'ARNE). A la demande de la CGSP et suite aux informations de terrain qui lui reviennent, un deuxième GT déménagement AWAP se tiendra le 5 novembre prochain aux Moulins de Beez pour tous les aspects liés au déménagement demandés par plusieurs agents. Un GT et une visite seront organisés le 10 décembre 2025 pour la fin des travaux au PLAWA III.
7	Points de suivi	A la demande de la CGSP, le changement des représentants sera effectué pour le ROI du CCB relatif au TLPE. La CGSP rappelle par ailleurs le statut syndical concernant l'introduction des points des OSR pour les CCB. En effet, si l'autorité doit envoyer les points 10 jours avant le CCB, les OSR quant à elles peuvent en déposer à n'importe quel moment lorsqu'une problématique survient et l'autorité doit respecter le statut syndical. Le mécanisme a été renversé, obligeant les OSR à renvoyer leurs points plus de 10 jours à l'avance au moment où bien souvent, nous n'avons pas encore reçus les points de l'autorité. Ca pose de gros problèmes organisationnels pour la préparation des CCB. De plus, les points des OSR qui seraient envoyés en dehors du

		délai demandé par l'autorité sont systématiquement repris en divers, principe avec lequel la CGSP ne peut être d'accord car il n'est pas conforme au statut syndical. Pour le déménagement vers le PLAWA III, la CGSP est d'avis qu'il faut un local dédié spécialement aux soins d'infirmier, notamment pour les femmes qui doivent tirer leur lait, un simple paravent n'est pas suffisant. DZE : poste d'encadrement, pas de nouvelles du GW à la suite du moratoire. DZO : Déménagement : L'IG doit fixer une réunion pour un GT demandé par les 3 OS. L'IG précise qu'il n'y aura pas d'engagement d'un coordinateur de chantier pour l'instant, les procédures sont bloquées pour le plan de personnel 2026-2027. La CGSP rappelle que la présence du coordinateur actuel est très importante et que l'engagement d'une personne externe n'est pas privilégié.
8. Points des OS		
Points CGSP		
8a	Quid de l'occupation du bâtiment Montagne Ste-Walburge à Liège ?	Les travaux vont être effectués pour les normes incendie. Le marché a été réalisé. L'occupation pourra dès lors être possible.
8b	Questionnement suite au GT du 10/09 relatif au déménagement de l'AWAP. Il nous revient qu'il n'y aurait pas d'espace suffisant pour accueillir les labos, espace d'étude et matériel. Quid ?	Un GT déménagement AWAP a été fixé par l'IG avec les OS le 05/11/25 aux Moulins de Beez pour répondre aux attentes de certains agents.
8c	Déménagement DZO. Il nous revient que pour le bâtiment des Casemates, il n'y aurait pas de bail ni de loyers qui auraient été payés depuis la vente. De plus, il semblerait que les casemates ne soient ni adaptés, ni conformes pour y installer un dépôt et encore moins pour accueillir les travailleurs (présence de silice).	La directrice de la DZO a eu une réunion avec l'immobilière mais n'a pas encore pris de décision par rapport à cette problématique. Un bâtiment avec atelier et entrepôt pourrait être loué mais dans les casemates, pas de possibilités. L'IG doit en parler avec la directrice lors du Comag du 01/10/2025. Par ailleurs, l'IG répond qu'elle a reçu une fiche projet extrêmement bien réalisée pour le déménagement. Néanmoins, la CGSP n'est pas rassurée quant à cette fiche projet non réaliste vu le nombre de jours que les agents devront consacrer au déménagement, impossible vu le travail quotidien à exécuter. La CGSP fait remarquer qu'il n'y a pas de communication vers les agents concernés. Elle demande qu'un marché soit réalisé par la DZO pour la prise en charge du déménagement au vu de la charge de travail quotidienne que les agents doivent

		assumer et que ce soit à l'ODJ du GT déménagement DZO qui sera organisé prochainement par l'IG.
8d	La CGSP demande un GT spécifique pour le déménagement de la DZO.	L'IG va fixer une date pour un GT déménagement DZO demandé par les 3 OS.
8e	La CGSP demande l'organisation d'un GT spécifique à l'AWAP.	L'autorité fixera une date pour revoir le cahier de revendication de 2019 avec la nouvelle gouvernance afin d'établir un plan d'action pour la modification de la structure de l'AWAP et sollicité par les agents depuis plusieurs années. Cahier de revendications qui doit être mis à jour en fonction des réalités d'aujourd'hui. La CGSP souhaite la présence du DG lors de cette réunion.
8f	Une date a-t-elle été programmée pour un prochain GT en archéologie ?	L'IG va rencontrer les agents concernés afin de planifier un nouveau GT.
8g	Site du parking Rogier à Namur : non-respect du code lors de découvertes fortuites. Quid de la gestion préventive des sites repris dans la carte archéologique ?	L'IG répond que le relevé a été fait mais que sans effectifs, les missions ne peuvent être remplies. Pour la clause archéologique, un article existe dans le nouveau COPAT.
8h	POINTS / QUESTIONS DES ORGANISATIONS SYNDICALES	Point CSC auquel la CGSP se rallie : Moratoire : nous demandons de recevoir les informations transmises au cabinet pour répondre aux diverses demandes dans le cadre de ce moratoire. Quels sont les critères pris en compte pour répondre à cette demande, quel est l'inventaire des missions et les priorisations. Y a-t-il des missions qui seront arrêtées, si oui lesquelles et avec quelles réaffectations du personnel ? L'autorité renvoi au point à l'ordre du jour du CIC du 2 octobre. Mons place du béguinage : Pus de réel A5 d'encadrement, comment palier à cette situation ? Pas de nouvelles du GW suite au moratoire. AWAP : Absence prolongée de 2 architectes à la DZO : 3 architectes opérationnels au lieu de 5 – de plus, missions apparemment en priorité moyenne dans le moratoire – quelles conséquences pour le service ? L'autorité renvoi au moratoire. Situation à Enhaive – adaptations des locaux, budget, accord du propriétaire, planning à coordonner avec PLAWA III Traitement des dossiers relatifs aux demandes de prime <i>Énergie</i> :

		Début 2025, la Ministre de tutelle a demandé à l'administration de prendre des mesures : fusion des équipes "logement" et "énergie", amélioration des outils informatiques, et possibilité d'une externalisation. Aujourd'hui, parmi les collaborateurs en charge du traitement des demandes de primes <i>Énergie</i>, 12 CCD ne vont pas être renouvelés et une privatisation de la charge de travail correspondante serait envisagée ; quels critères amènent l'Autorité à potentiellement préférer l'externalisation au maintien - même limité dans le temps - de l'emploi des collaborateurs concernés qui ont par ailleurs été formés ? L'autorité renvoi au moratoire et aux décisions du GW de ne pas renouveler les CDD à travers tous les SPW et ce pour des raisons d'économies (cfr budget wallon qui prévoit plus ou moins 12 millions d'économies en matière de personnel). Bâtiment situé rue Montagne Sainte-Walburge 2 à 4000 Liège ("site des Anglais") : Par un courrier daté du 23 janvier 2024, la Ville de Liège notifiait à la Région wallonne que le <i>bâtiment 1 - SPW TLPE</i> pouvait rester exploité jusqu'au mois d'avril 2025 sans modification majeure quant à son niveau de sécurité incendie ; cette situation était <i>tolérée</i> pour autant que certaines conditions soient strictement respectées dont celle fixant au 30 avril 2025 la fin de l'occupation du bâtiment. Nous sommes en septembre 2025 et le bâtiment est toujours occupé : l'aspect prévention incendie a-t-il été mis en conformité et la sécurité des personnes est-elle garantie ? L'autorité précise que la situation est en cours de résolution.
POINTS DIVERS		
9	Agenda 2026	27/01/2026, 24/03/2026, 23/06/2026, 29/09/2026, 27/10/2026.
10	DIVERS : AWAP - DISQUES DURS Lors de l'intrusion informatique, les agents ont dû donner leur disque dur pour faire vérifier qu'il n'y avait pas des logiciels malveillants. Vu la quantité de disques durs concernés, tous n'ont pas encore pu être vérifiés et les agents en ont besoin pour consulter des données utiles à leurs activités. Qu'en est-il ? De plus, quelles garanties avons-nous sur le respect des règles en matière de consultation des données que ces disques contiennent ?	L'IG répond que +/- 200 disques durs externes, propriété du SPW ont été traités, collectés. Le seul examen réalisé d'après l'IG est l'analyse des virus et la quantification de gigas mais pas de données personnelles vérifiées. Les agents peuvent dès lors récupérer leur matériel.